

Introduction

Monsieur Emilion ESNAULT

Adjoint au Maire

Maire de quartier 5.1 : Malepère, Pont-des-Demoiselles,
L'Ormeau, Montaudran, La Terrasse



Rappel de la méthode de concertation

2 ateliers pour discuter des sites

Atelier 1

Création d'une planche de tendance par site pour dégager les ambiances et usages attendus



Production de deux scénarios par site par l'équipe de Maîtrise d'Œuvre sur la base de l'atelier 1

Atelier 2

Découverte et discussion sur les deux scénarios de chaque site



Cycle n°2 – Restitution

Concertation autour du bassin de l'Hers du Faubourg Malepère



4 Le bassin de l'Hers

Les deux scénarios et retours de concertation

Un bassin ouvert, nature



Un bassin ludique



On reprend :

- *l'aménagement d'une zone de jeux pour enfants*
- *d'un parcours d'aventures,*
- *de gradins associés*

Les deux scénarios et retours de concertation



Les consensus pour le bassin de l'Hers

- Prévoir des usages compatibles à l'aspect naturel recherché.
- Ne pas prévoir des aménagements trop présents ni trop nombreux.
- Conserver les gradins et les panneaux pédagogiques comme un invariant essentiel.
- Associer des éléments originaux issus de l'artisanat local (sculpture) qui contribuent à l'identité du lieu.
- Associer un nom qui contribue aussi à l'identité du lieu.
- Créer un lien avec le public des enfants de l'école (des jeux pour les plus petits).
- Promouvoir la participation des habitants dans la création du parc (plantation des arbres par exemple).



Les points d'attention

- La nature des arbres (protection, essences, zones de traversée)
- Les aménagements : mise en place de mobilier adapté, en nombre raisonnable; une aire de jeux calibrée et adaptée au jeune public
- Les accès : en trottinette, vélos, stationnement, voie d'accès...
- La protection contre les véhicules et accès indésirables

Vers un espace naturel aménagé

- Un aspect naturel à rechercher et préserver avec la plantation des 400 arbres, gestion différenciée...
- Des gradins pour des temps de pause ou un moment festif autour d'un évènementiel
- Des aménagements ludiques en lien avec l'école (parcours, jeux de pente...)

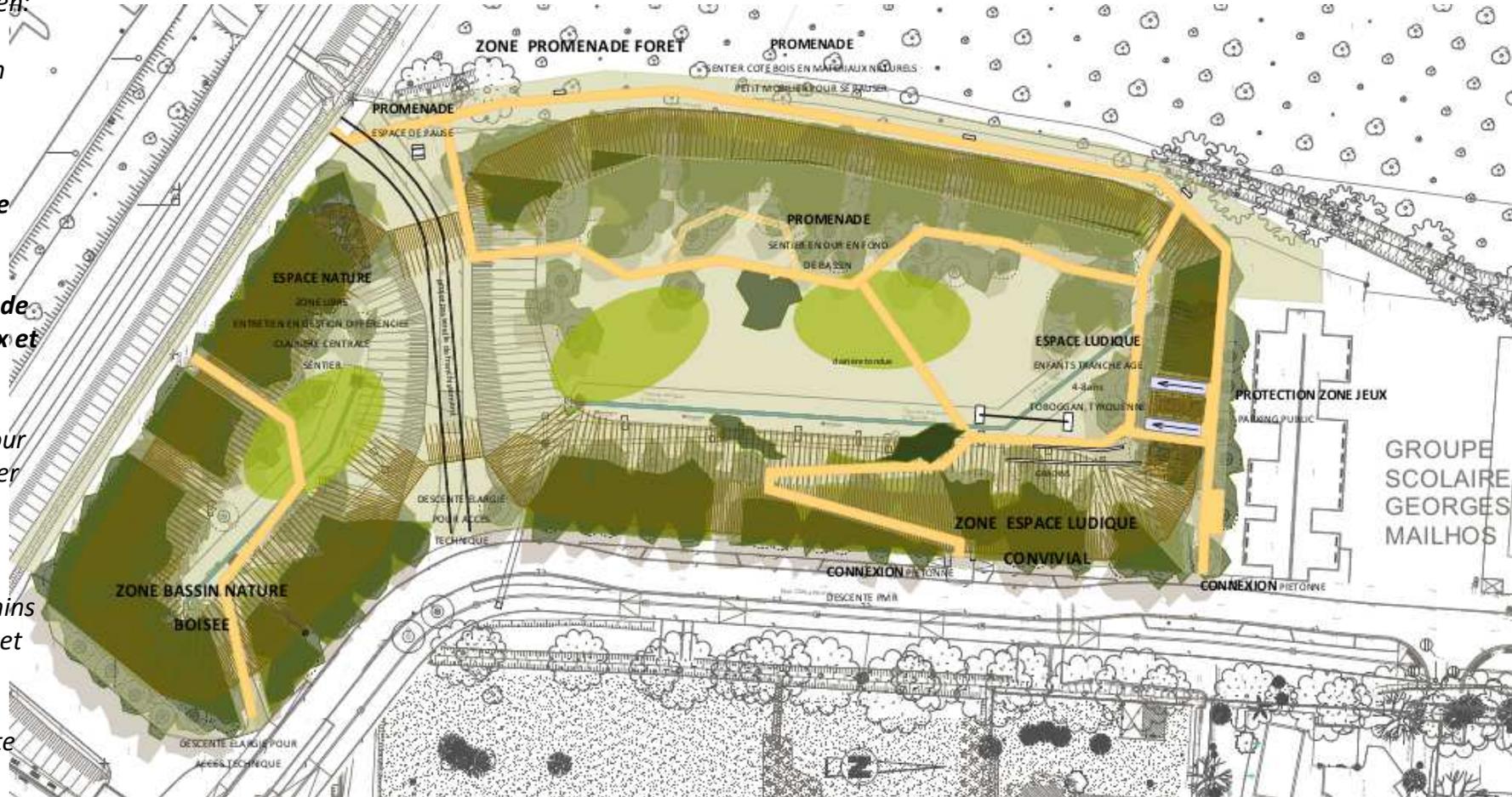


Scénario retenu

MOTS CLÉS

Un bassin technique aménagé en:

- Un espace de nature en lien avec la forêt
- Un espace respectueux de l'environnement, tranquille et apaisé
- Un espace de rencontre et de lien social à travers les jeux et les enfants
- Un lieu équipé : mobilier pour se pauser, discuter / mobilier de jeux pour les jeunes enfants
- Un bassin accessible : chemins piétonniers, descente PMR et modes doux
- Une zone sécurisée interdite aux véhicules
- Un espace en devenir...



Scénario retenu

Proposition de planter 400 arbres en jeunes sujets + 39 grands arbres ●

- Implantation sur le talus en lien avec l'espace public
- Plantation aléatoire parmi les jeunes sujets
- Densification plus importante près de l'aire ludique et zone enfants



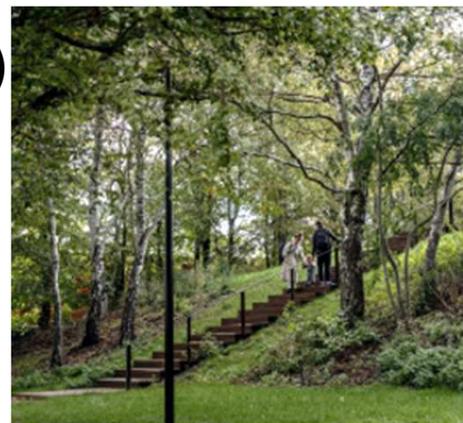
Le végétal

Ambiance de sous-bois dans la continuité du bois de l'Hers existant avec des plantations denses sur le pourtour du bassin

Choix d'une palette végétale locale et adaptée au contexte de lisière du bois et fonctionnement du bassin

Aménagements écologiques et plantations locales (essences de petites tailles)

Favoriser une biodiversité par une diversité de strates végétales, engagement pour une gestion différenciée (fauches et tontes différenciées)



Un bassin à plusieurs composantes

Des aménagements complétant les activités :

- **Circulation piétonne pour déambuler dans l'espace, entre lisière boisée, haut de talus et fond de bassin sous forme de sentier et allée sinueuse**
- **Équipements : aire de jeux « verte » très nature, parcours avec jeux pour enfants (tranche d'âge groupe scolaire), mobilier de pause**
- **Espace en lien avec la nature et son observation: zones végétales importantes, ilots paysagers – prairies fleuries, panneaux d'information, habitat petite faune (nichoirs, hôtel à insecte...)**
- **Lieu de Culture : plateforme de spectacles, gradins**



Un aménagement vertueux

Des circulations piétonnes différenciées : des matériaux pérennes et durables adaptés aux contraintes du bassin, aux usages et à l'accessibilité

Des revêtements perméables ou semi perméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluies

Jeux et mobiliers favorisant les matériaux naturels



Vers un bassin NATURE - *questions et nuances*

La temporalité d'un tel espace : taille de la végétation plantée, densité, ... être patient

La gestion des eaux par rapport aux revêtements et aux usages

Les jeux et leurs usagers

Des zones d'espaces de nature non praticables pour un équilibre homme/nature

PROJECTION VERS L'AVENIR



2021

Concertation : dialogue avec les habitants autour du sujet de la place centrale du quartier, du parc de la Marcaissonne et du bois de l'Hers.

Début de la procédure de réalisation de nouvelles rues et d'espaces publics.

En cours : études sur la programmation de voiries (requalifications futures de la Route de Revel et de la Route de Labège).

2022

Fin des travaux et livraison de 480 logements (lot E07B et une partie des lots E09-E10 et C01) actuellement en chantier.

2023

Démarrage des travaux des espaces publics : place centrale, bois de l'Hers et parc de la Marcaissonne.

2024

Poursuite des travaux des espaces publics : place centrale, bois de l'Hers et parc de la Marcaissonne.

Ouverture prévisionnelle des commerces et services de la place centrale.

Démarrage des travaux pour la création des rues paysagères structurant le cœur du quartier.